



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-10573>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-10573**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville d'Antibes (06)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21060004500012

**Ville :** Antibes Juan-les-Pins Cedex

**Code postal :** 06606

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 06

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 26AC012

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction de la Commande Publique

**Adresse mail du contact :** commandepub-passation@ville-antibes.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 492905280

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se référer au règlement de la consultation
- Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer au règlement de la consultation
- Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer au règlement de la consultation

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 09/03/2026 à 14:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Non

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire, avec marchés subséquents, avec minimum et maximum, passé par un unique pouvoir adjudicateur, à savoir la Ville d'Antibes Juan-les-Pins. Cet accord-cadre ne fixe pas toutes les stipulations contractuelles. Il donne lieu à la conclusion de marchés subséquents dans les conditions des articles R. 2162-7 à R. 2162-12 du Code de la Commande Publique. Valeur maximale de l'accord cadre sur la durée du marché : 200.000 EUR H.T. L'accord-cadre est conclu pour une durée de quatre (4) ans à compter de sa date de notification, étant précisé que les marchés subséquents seront conclus uniquement pendant les deux premières années de l'accord-cadre et s'exécuteront sur la durée totale de l'accord-cadre

**Critères d'attribution :** Les critères intervenant pour le jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante : - Valeur technique : 70% - Prix : 30%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Missions de maîtrise d'œuvre pour la conservation et la restauration de monuments historiques

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71200000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Missions de maîtrise d'oeuvre pour la conservation et la restauration de monuments historiques, inscrits ou classés, ou situé en site classé ou en SPR ou répertorié dans la base Mérimée comme bâtiment remarquable.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Territoire de la Ville d'Antibes

**Durée du marché (en mois) :** 48

**Valeur estimée (H.T.) :** entre euros et euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché allotи :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Conformément à l'ordonnance n° 2005-1128 du 08/09/2005 relative aux monuments historiques et aux espaces protégés et à l'article R. 621-28 du Code du Patrimoine, la maîtrise d'œuvre devra être assurée par un architecte qualifié : - un architecte en chef des monuments historiques (ACMH) ; - ou architecte ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, établi dans l'un de ces Etats et présentant les conditions requises pour se présenter aux épreuves du concours institué par le 2<sup>e</sup> du I de l'article 2 du décret n° 2007-1405 du 28 septembre 2007 dans les conditions prévues au Règlement de Consultation (RC). En cas de groupement, la forme juridique imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire, suivant les détails indiqués au RC. Ne peuvent participer à cette consultation ainsi qu'aux missions de maîtrise d'oeuvre, directement ou indirectement, les personnes concernées par les interdictions de soumissionner visées par le Code de la Commande Publique, et notamment celles visées aux articles L. 2141-7 à 2141-10, dont les conditions sont prévues dans le RC. La présente consultation comporte, au titre des articles L. 2112-2 et L. 2112-3 du Code de la Commande Publique, une clause environnementale dont le détail figure à l'article 1.12 du C.C.A.P. et dont le respect est obligatoire. Jugement des candidatures: La recevabilité des candidatures sera examinée conformément aux articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code de la Commande Publique. Elle sera appréciée au regard des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats selon les modalités du Règlement de Consultation qui précise le contenu de la candidature. Jugement des offres : Les modalités de jugement des offres ainsi que le contenu de

l'offre sont indiqué dans le RC. A noter que conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la Commande Publique, une phase de négociation est prévue dans les conditions du RC. Les conditions détaillées de remise des plis sont également indiquées dans le RC. Le pouvoir adjudicateur IMPOSE la transmission des documents par voie électronique sur le profil d'acheteur : marches-securises.fr Délai de validité des offres : 90 jours Modalités de financement : crédit ouvert au budget Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice, 06600 NICE ; Tel : 04.89.97.86.00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 30/01/2026